

# Les cotisations 2020/2021

A ce jour, sur 404 membres inscrits, nous avons encaissé 302 cotisations 2020. Le non-paiement des cotisations impayées représente la somme de 2'550.- CHF. Nous remercions chaleureusement les personnes qui ont ajouté un don à leurs cotisations.

**Comme nous vous l'avions annoncé dans le N°139 d'Amical Info, les personnes ayant payés la cotisation 2020 sont exemptes de paiement pour 2021**, ceci dû à notre manque d'activités 2020 causé par les consignes sanitaires de la Covid-19.

Nous avons aussi annoncé dans la même édition d'Amical Info que la direction de Firmenich n'allouait aucune subvention aux activités de loisirs pour l'année fiscale 2020/2021, y compris pour notre groupement, et nous ne savons pas encore ce qu'il adviendra pour l'année fiscale 2021/2022 au vu de la situation actuelle de la pandémie. Néanmoins, le groupement doit quand même assumer ses charges administratives telles que l'impression d'Amical Info par les services d'une imprimerie, les affranchissements postaux pour nos 170 membres n'ayant pas d'adresse email, les frais d'hébergement et logiciels de notre portail Firetraite, etc.

C'est pourquoi, d'un commun accord du comité, et pour respecter une équité envers nos membres payant leurs contributions, nous avons pris les décisions suivantes concernant les non-paiements des cotisations 2020 :

Ne sera disponible qu'aux personnes ayant payé leur cotisation 2020 :

- a) L'accès sécurisé par un mot de passe aux informations concernant la Caisse de pension et les appartements publiées sur notre portail Firetraite.
- b) Les diverses communications envoyées par email ou courrier postal.
- c) La sortie annuelle gratuite à nos membres
- d) Les repas gratuits, si 2021 nous permet d'en programmer.

L'accès aux pages sans mot de passe de [www.firetraite.ch](http://www.firetraite.ch) reste ouvert sans restriction, donc une version imprimée d'Amical Info continuera d'être distribuée à toutes les personnes n'ayant pas d'accès informatique.

Les personnes ayant un doute sur leur paiement 2020 effectué ou pas, peuvent nous contacter par email sur [info@firetraite.ch](mailto:info@firetraite.ch) ou par courrier postal à l'adresse suivante : Monsieur François Antille, 178 route de Soral, CH-1233 Lully-Bernex en indiquant votre n° de téléphone et/ou votre adresse email.

Pour mémoire, la cotisation annuelle est de 25.- CHF et nos coordonnées bancaires sont :

- PostFinance SA, Mingerstrasse 20, CH-3030 Berne, Suisse
- Compte 12-9763-5 - Groupement des retraités de Firmenich, 1213 Petit-Lancy
- IBAN CH03 0900 0000 1200 9763 5, BIC (SWIFT) code : POFICHBEXXX

**Important :** sont exemptes de cotisation les veuves et veufs de nos collaborateurs/trices retraités et décédés ainsi que les personnes handicapées.

Tout le comité vous remercie de votre compréhension et vous présente ses meilleures salutations.

François Antille – Trésorier, Charles Golay - Président

